



Monsieur Jean-Michel Blanquer,  
Ministre de l'éducation nationale de la  
jeunesse et des sports  
110, rue de Grenelle  
75007 Paris

Paris, le 19 novembre 2020

Monsieur le ministre,

Vous avez réuni, lundi 16 novembre, les organisations syndicales représentatives au ministère de l'Éducation nationale pour présenter les mesures de revalorisation pour 2021.

Malgré les sollicitations de nos organisations syndicales, vous n'avez pas eu un mot pour les AESH. Pourtant, la revalorisation de leur métier était une promesse faite en février, lors de l'installation du comité consultatif des AESH.

La dernière réunion qui devait porter sur le temps de travail et la rémunération a été reportée sine die car vous aviez "besoin d'attendre des arbitrages".

Pourtant, avec le premier ministre et la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, vous avez réaffirmé, à l'occasion du comité interministériel du handicap, le même jour, que "le handicap est une priorité du quinquennat".

Cette annonce, n'est pas en adéquation avec la réalité des décisions que vous avez prises. Vous devez honorer vos engagements pour les AESH, acteurs primordiaux de l'École inclusive.

De plus, le métier d'AESH est majoritairement exercé par des femmes et l'accord sur l'égalité professionnelle vous engage à revaloriser les métiers dit féminins.

Nous vous demandons donc, monsieur le ministre, de présenter des mesures salariales urgentes pour les AESH et d'engager sans tarder la reconnaissance statutaire du métier d'AESH.

Benoit Teste  
Secrétaire  
Général de la  
FSU

Stéphane  
Crochet  
Secrétaire  
Général du  
SE-UNSA

Clément Pouillet  
Secrétaire  
Général de la  
FNEC-FP-FO

Catherine Nave-  
Bekhti  
secrétaire  
Générale de la  
fédération des  
SGEN-CFDT

Patrick Désiré  
Secrétaire  
Général de la  
CGT-  
Educat'ion

Jean-Rémi  
Girarg  
Président  
national du  
SNALC

Fatna  
Seghrouchni  
commission  
exécutive  
Fédération  
SUD-éducation